



Commune d'Ependes (VD)  
Conseil général

## Convocation

Les citoyennes et citoyens d'Ependes sont convoqués en assemblée du Conseil général du :

**Jeudi 12 décembre 2024 à 20h00 à la salle communale**

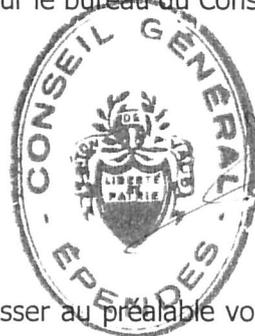
avec les points suivants à l'ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12.06.2024
3. Nomination de deux scrutateurs
4. Assermentation des nouveaux membres
5. Election au sein du Conseil pour la législature en cours (2021-2026) :
  - Démission du secrétaire – réélection
6. Intervention du Cdt Eric Stauffer, SDIS régional du Nord vaudois. Questions/réponses
7. Préavis municipal n°2024/03 – budget communal pour l'année 2025
8. Communications de la Municipalité
9. Divers
10. Interventions individuelles

Pour le bureau du Conseil

Le Président

David Burckhardt



Le Secrétaire

Julien Wyss

NB : La Municipalité vous remercie d'adresser au préalable vos questions, demandes ou désirs, par écrit ou par courriel à l'adresse suivante : [greffe@ependesvd.ch](mailto:greffe@ependesvd.ch) d'ici au **9 décembre 2024 à midi**.

Les personnes absentes sont priées de s'excuser jusqu'au mercredi soir **11 décembre 2024** auprès de M. Julien Wyss 0787178031, de M. David BURCKHARDT 0797723079 ou par courriel à l'adresse suivante : [conseil@ependesvd.ch](mailto:conseil@ependesvd.ch)

Ependes, le 25.11.2024

## Procès-verbal de l'Assemblée du Conseil Général du 12.06.2024



Commune d'Ependes

### Préambule

M. le président David Burckhardt ouvre la séance du mercredi 12 juin 2024 à 20h02 à la salle communale. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité. Il ajoute un point à l'ordre du jour, soit les élections aux postes de président et de vice-président, lequel est accepté à l'unanimité et intégré sous le point 5, <<élection au sein du Conseil pour la période du 01.07.2024 au 30.06.2025>>.

### **1) Appel**

33 membres sont présents, y compris le président et le secrétaire. 11 membres se sont excusés et 3 sont absents.

### **2) Approbation du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2023**

Aucune correction n'est signalée et le procès-verbal de la séance du 06.12.2023 est approuvé à l'unanimité.

### **3) Nomination de deux scrutateurs pour la séance**

Mmes Marine Homberger et Sandrine Brodard sont nommées.

### **4) Assermentation des nouveaux membres**

Mmes Géraldine Kapeller et Mary-Claire Monnier sont assermentées. L'effectif du conseil pour la séance est composé de 35 membres, y compris le président et le secrétaire. L'effectif du prochain conseil sera de 48 membres.

### **5) Election au sein du Conseil pour la période du 01.07.2024 au 30.06.2025**

Aucun conseiller ne se présente pour le poste de président et M. David Burckhardt est réélu.

Aucun conseiller ne se présente pour le poste de vice-président et M. Luc Massonnet est réélu.

Composition du bureau de vote :

1<sup>er</sup> scrutateur : M. Pierre-Henri Devenoge

2<sup>ème</sup> scrutatrice : Mme Séverine Henry

1<sup>ère</sup> suppléante : Mme Sandrine Brodard

2<sup>ème</sup> suppléant : M. Simon Weisflog

Membre pour l'association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région des Côtes de Chalamont (ARCC) : M. Frédéric Grin est nommé.

Membre pour la commission de révision des statuts du SDIS : Mme Tiffany Despont est nommée.

**6) Préavis municipal n°2024/01 relatif aux comptes et à la gestion de l'exercice 2023**

M. Christian Bavaud, syndic, explique que chaque conseiller a reçu les comptes annotés en prévision de cette séance. Il indique qu'une dette conséquente était initialement budgétée mais que finalement, elle s'est transformée en un léger déficit. Il rappelle que la marge de manœuvre pour la gestion du budget n'est pas énorme et que la Municipalité ne peut pas toujours maîtriser tous les coûts et les augmentations.

Mme Sandrine Marguerat demande si un projet est envisagé concernant le congélateur communal, qui est très gourmand en énergie et qui coûte cher.

M. Christian Bavaud répond que le sujet est fréquemment abordé dans le cadre des séances de la Municipalité. Il va être demandé aux utilisateurs de ces cases s'ils souhaitent continuer à en posséder une ou plusieurs afin d'évaluer si cela réellement est un besoin pour le village, au vu des coûts élevés.

Mme Marie-Noëlle Grin donne lecture du rapport de la commission de gestion. La commission relève la bonne gestion des finances communales. Un excédent de charges de CHF 5'515.19 a été réalisé, alors que le budget prévoyait CHF 141'050.- de perte. Cette différence est principalement due à une rentrée d'impôt plus importante que prévue. La commission souhaite néanmoins attirer l'attention sur les frais importants d'électricité (CHF 9'306.45) et la perte totale du compte <<354 – Congélateur>> de CHF 8'130.84. La commission souhaite vivement qu'une solution plus écologique et pérenne soit proposée et présentée au prochain conseil par la Municipalité. En conclusion et au vu de ce qui précède, la commission à l'unanimité de ses membres recommande au Conseil général d'adopter le préavis tel que présenté.

La parole n'est plus demandée est M. David Burckhardt passe au vote.

**Le Conseil général d'Ependes, sur proposition de la Municipalité, vu le préavis municipal n° 2023/01, entendu les rapports de sa commission et considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide :**

- 1) **D'adopter le rapport des comptes et gestion 2023, tel que présenté, et d'en donner décharge à la Municipalité, la boursière et la commission de gestion.**
- 2) **L'approbation du Conseil d'Etat est réservée.**

Ainsi délibéré à l'unanimité.

### **7) Préavis municipal n°2023/02 concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2025**

M. Christian Bavaud remercie Mme Arlette Sunier pour le précieux travail qu'elle effectue. Au niveau de l'arrêté d'imposition, la Municipalité a opté pour le statut quo pour l'année 2025.

Mme Marie-Noëlle Grin donne lecture du rapport de la commission de gestion. Le taux d'imposition proposé est identique à celui de 2024. Au vu de l'état des comptes, la commission considère cette proposition comme pertinente. En conclusion et au vu de ce qui précède, la commission à l'unanimité de ses membres recommande au Conseil général d'adopter le préavis tel que présenté.

La parole n'est pas demandée et M. David Burckhardt passe au vote.

**Le Conseil général d'Ependes, sur proposition de la Municipalité, vu le préavis municipal n° 2024/02, entendu les rapports de sa commission et considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide :**

- **D'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2025 tel que présenté par la Municipalité.**
- **L'approbation du Conseil d'Etat est réservée.**

Ainsi délibéré à l'unanimité.

### **8) Communication de la Municipalité**

M. Christian Bavaud donne des nouvelles concernant l'appartement du collège, où des travaux conséquents ont été réalisés. Les charges ont été compliquées à calculer et les résultats à ce sujet ont mis du temps à arriver. Par simplicité, l'option d'une gérance a été retenue et la Gérance Gestival Sàrl à Vallorbe a été choisie pour gérer ces locaux. L'appartement sera à louer à partir du 01.07.2024, pour un loyer mensuel de CHF 1414.- et des charges de CHF 458.80. Ces charges élevées sont dues au prix du gaz. La priorité sera donnée aux habitants du village.

M. Christian Bavaud lance les débats lien avec le congélateur communal, lequel est à ce jour ''aux soins palliatifs''.

Mme Sandrine Marguerat relève que les charges et les recettes ne sont jamais équilibrées et que chaque année de l'argent est perdu.

M. Christian Bavaud indique que des frais considérables seront aussi à envisager pour désaffecter cette installation.

Mme Edith Fleury demande combien d'utilisateurs il y a à ce jour.

M. Serge Paschoud demande si, au vu de la tendance actuelle, soit que les gens semblent partir quand les prix augmentent, le nombre d'utilisateurs peut être garanti dans le temps.

M. Christian Bavaud répond qu'actuellement, 63 cases sur 71 sont louées, mais qu'elles ne sont peut-être pas toutes pleines et correctement utilisées.

Mme Mary-Claire Monnier relève que lorsque les habitants reçoivent une quantité considérable de viande, il est compliqué de la stocker à domicile. Elle souhaiterait que l'avis des utilisateurs de ces cases soit pris en compte pour la suite.

M. Christian Bavaud répond que cela est une bonne idée et indique que sur les 63 cases louées à ce jour, il s'agit de 40 utilisateurs différents et que certains en possèdent plusieurs.

Mme Marie-Noëlle Grin demande si acquérir une nouvelle chambre froide ne serait pas meilleur marché que de rénover l'installation actuelle.

M. Serge Paschoud indique qu'il serait pertinent de faire un sondage auprès des utilisateurs des cases afin de leur demander quel montant ils seraient prêts à payer au maximum.

La parole n'est plus demandée à ce sujet. M. Christian Bavaud informe les conseillers qu'un projet est envisagé sur la dernière zone cultivée de Pré-Vuacozy, à savoir une halle commerciale (location de boxs) dans laquelle seront intégrés les locaux de la voirie intercommunale et des locaux communaux. Un avant-projet a été étudié et celui-ci est présenté (Powerpoint) par le syndic.

Mme Sandrine Marguerat indique que la situation au niveau du parking est déjà catastrophique tout au long du chemin des Serres. En effet, les employés des entreprises se parquent sur les zones d'évitement et le trafic est très compliqué. Il faudra donc revoir l'accès à ce chemin en vue de ce projet et inclure cela au budget.

M. Christian Bavaud répond que la problématique va être englobée dans le projet et que la Municipalité s'est rendue à plusieurs reprises sur place pour "faire la police".

M. Philippe Walter demande quel est le revenu locatif estimé.

M. Christian Bavaud répond que cela n'a pas encore été calculé. D'après la société Immotech, une fois que ce genre de chantier est mis en marche, les locataires sont très vite trouvés car ce type de locaux est très recherché.

M. Alexandre Mischler demande si la durée d'amortissement a déjà été imaginée.

Mme Arlette Sunier répond que la Municipalité n'aura pas le choix et que cela se fera sur 30 ou 40 ans.

M. Christian Bavaud indique qu'un préavis sera présenté lors du conseil du mois de décembre concernant ce projet.

Le syndic donne des nouvelles par rapport au passage sous-voie et des CFF qui doivent mettre aux normes la gare d'Ependes. Il indique que la Municipalité a fait opposition à ce projet et qu'une réunion sera prochainement agendée avec toutes les parties concernées par cette problématique, pour que chacun puisse se mettre au point sur qui exige quoi exactement.

M. Andreas Suter demande s'il y a un délai par rapport à la remise en état du ruisseau.

M. Christian Bavaud répond que non, que cela sera inclus dans les travaux globaux. Le pont en-dessus du ruisseau devra également être refait, à l'horizon 2025, soit dans un futur proche.

## **9) Divers**

M. David Burckhardt informe que les conseillers intéressés peuvent demander à recevoir leur convocation par courriel.

Il donne également la date de la prochaine séance du Conseil général, soit le mercredi 11.12.2024 à 20h.

## **10) Interventions individuelles**

M. Philippe Walter communique, à la suite d'une séance avec la PNV, que les cambriolages ont augmenté de 116% en 2023. Il indique à ce sujet qu'il faudrait éviter de rendre ses vacances publiques sur les réseaux sociaux. La PNV se tient à disposition pour des conseils liés à cette problématique.

Mme Edith Fleury demande où l'on peut se procurer du spray au poivre.

Plusieurs conseillers répondent que ces objets sont légaux (*attention : certaines substances seulement*), qu'il faut être majeur pour en être porteur, qu'il faut savoir utiliser cette arme et que ces sprays sont disponibles en armurerie.

Mme Mary-Claire Monnier relève que le cimetière est en mauvais état.

M. Christian Bavaud fait part des soucis rencontrés avec l'employé communal et qu'il a été entrepris à ce sujet. Les choses vont changer pour le respect des familles et des défunts.

Mme Edith Fleury demande si les tombes désaffectées côté Chavornay vont être enlevées.

M. Christian Bavaud répond qu'il y a encore de la place dans le cimetière et qu'il incombe aux familles de prendre soin de la tombe de leur défunt.

Mme Sandrine Marguerat indique que les familles bougent et se dispersent aujourd'hui.

M. Christian Bavaud répond que la question de la désaffectation des tombes pourrait éventuellement être envisagée dans le futur et qu'une recherche des familles concernées va être entreprise, si cela est possible.

M. Andreas Suter demande si le village d'Ependes pourrait être concerné par un débordement du ruisseau.

M. Joël Grin répond que notre ruisseau est bien structuré. De plus, avec le dépotoir, tout est canalisé et il n'y a quasiment pas de chance que cela puisse arriver.

M. Robert Gonin indique que le ruisseau avait débordé en 1981 et en 1988. Cependant, aujourd'hui, avec les dépotoirs, nous devrions être à l'abri de ces catastrophes.

La parole n'est plus demandée et M. le Président David BURCKHARDT clôt la séance à 21h24.

Au nom du Conseil Général :

Le Président

Le Secrétaire



David Burckhardt



Julien Wyss